Auxiliaire de l'enfance

RÉF | 6231

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

L'auxiliaire de l'enfance est un professionnel qui accueille les enfants confiés par leurs parents en dehors du temps scolaire et assure leur prise en charge en l'absence de ceux-ci.
Son action vise à assurer auprès des enfants de 0 à 12 ans une présence stimulante et épanouissante dans des structures d'accueil collectives ou dans un cadre à caractère familial, à assumer un rôle éducatif dans le respect des valeurs et du projet éducatif des parents et des structures qui les emploient.

Programme

Découverte du métier, stage d'observation, bases méthodologiques, déontologie professionnelle, approfondissement théorique, accueil des enfants à domicile et en collectivité, accueil des enfants durant leur temps libre,stage d'insertion, stage d'intégration, stage en centre de vacances, épreuve intégrée.

Il est toujours possible de s'inscrire à certains modules en cours d'année si vous ne désirez pas suivre l'entièreté de la formation.

Certification(s) visée(s)

Certificat de qualification spécifique à l'enseignement secondaire supérieur de Promotion sociale

Type de formation

Enseignement de promotion sociale

ORGANISATION

Durée

14 mois

Horaire

lundi mardi mercredi jeudi vendredi en journée 8h50 à 17h

Début

Septembre et octobre 2024 2 fois par an

Coût

287 € - Coût réduit : 50 € -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Avoir au moins 18 ans.
Avoir **au minimum** le *certificat de l'enseignement secondaire inférieur* de plein exercice (CESI ou CESDD) ou une *équivalence de la Fédération Wallonie-Bruxelles* **ou** réussir un test d'admission du niveau CESI en mathématique et en français.

Remarques

Les personnes obtenant ce certificat après le 31 décembre 2025, devront également être titulaires du CESS pour pouvoir exercer comme personnel d'accueil, dans la plupart des milieux d'accueil de la petite enfance. Toutefois, des dispenses existent. Voyez à ce sujet l'article "Qualifications reconnues pour le personnel d'accueil des enfants".

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Inscription obligatoire par téléphone au 02/515 78 11 à partir du 15 janvier 2024, de 9h à 16h sauf le mercredi de 9h à 12h30. La séance d'information obligatoire et le test de français seront organisés le 22 mai à 14h .

Pour s'informer uniquement

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

- Visitez le site de l'école
- Téléphonez à l'organisme

Organisme

Institut Fernand Cocq - Cours de Promotion sociale d'Ixelles
Rue du Président 54
1050 Ixelles
Tél: 02 515 78 11
https://ifc.ixelles.be/

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation